

2009/1701 - APPROBATION DE L'ADHESION DU MUSEE DES BEAUX-ARTS A L'ASSOCIATION FRAME (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 28 août 2009 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« La Ville de Lyon/Musée des Beaux-Arts adhère au FRAME (French Regional et American Museum Exchange). Il s'agit d'une structure d'échanges bilatéraux, fédération de 12 musées américains et 12 musées, ou groupement de musées, régionaux français dont la mission est de favoriser la circulation et l'échange d'œuvres d'art, informations, idées, technologies et ressources. L'objectif en est l'instauration de partenariats durables pour des projets communs enrichissant les musées participants et proposant leurs trésors respectifs à un plus large public de part et d'autre de l'Atlantique. Son bureau français est situé à la Direction des Musées de France à Paris.

Pour l'année 2009, le FRAME a fixé le montant de la cotisation annuelle de ses membres à 5 000 euros.

Cette somme est supérieure au montant de la cotisation délibérée au cours de la séance du Conseil municipal du 26 mars 2009 (4 000 euros).

Il y a donc lieu aujourd'hui d'accepter le versement d'un complément de 1 000 euros de la cotisation du Musée des Beaux-Arts/Ville de Lyon au FRAME ».

Vu la délibération du 26 mars 2009 ;

Oùï l'avis de sa Commission Culture et Evénements ;

DELIBERE

1. Un complément de cotisation d'un montant de 1.000 € pour l'adhésion au titre de 2009 du Musée des Beaux-Arts à l'Association FRAME, est approuvé.

2. La dépense relative à cette cotisation, soit 1 000 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2009 du service du Musée des Beaux Arts, nature 6281 – fonction 322 - chapitre 011.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN